



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg
Luxembourg, le 19 septembre 2019

Monsieur le Président,



Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question élargie à Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration au sujet du plan d'action national handicap.

Le nouveau Plan d'action national contiendra des mesures concrètes que le gouvernement luxembourgeois s'est engagé à prendre au cours de la période de 2019 à 2023 en vue d'améliorer la situation des personnes handicapées au Luxembourg et de promouvoir leur participation effective dans tous les domaines de la vie

Le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande-Région est responsable pour la coordination de la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH). Néanmoins, chaque ministère doit prendre des mesures concrètes afin de mettre en œuvre la CRDPH dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

Le bilan de la mise en œuvre du plan d'action laisse pour le moins à désirer, dans la mesure où un grand nombre des Ministères, à part celui du Ministère de la Famille, n'ont toujours pas rendu publics leurs mesures concrètes, ni d'ailleurs établi un échéancier avec des *milestones* priorités.

J'aimerais dès lors aborder cette situation susmentionnée dans le cadre de cette question élargie.

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Marco Schank
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 19 septembre 2019

Objet : Question élargie n° 17 du 19.09.2019 de Monsieur le Député Marco Schank - Plan
d'action national handicap

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer
ci-joint une question élargie adressée à Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés